

**COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES LORS DE LA RÉUNION DU
CONSEIL DE L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE
DU 16 avril 2009**

1. Procès-verbal de la réunion du 12 mars 2009

Motion (Halamandaris et Walker) : que le procès-verbal de la réunion du Conseil du 12 mars 2009 soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

2. Soutien financier pour un étudiant en médecine sourd faisant ses études à l'Université du Manitoba

Motion (Hendler et Ward) : que le Conseil approuve un financement maximum de 800 000 \$ pour quatre années afin d'aider un étudiant sourd de la faculté de médecine de l'Université du Manitoba. Le ministère des Services à la famille et du Logement a accepté de fournir une contribution de 200 000 \$ (50 000 \$ par an), montant applicable aux coûts finaux. Il a également été souligné que l'Université du Manitoba se chargerait de l'aide additionnelle requise au delà de ces premiers 800 000 \$.

ADOPTÉE

**Document original signé par
Kim Browning**

**Document original signé par
James Allum**

Kim Browning,
Secrétaire

James Allum,
Président